



**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 JUIN 2013
TABLE DES MATIÈRES**

1. OUVERTURE.....	699
2. ORDRE DU JOUR	699
2.1 2013 06 135 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013.	699
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	700
3.1 2013 06 136 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013..	700
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	700
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.....	700
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	701
5.1 Présences et période de questions	701
5.2 2013 06 137 Demande d'autorisation concernant un événement (course automobile).....	701
6. RAPPORTS	702
6.1 Rapport du maire	702
6.2 Rapport des comités.....	702
6.3 Rapport du directeur général	702
6.3.1 2013 06 137-1 Rapport d'activités et suivi des dossiers	702
6.3.1 2013 06 137-2 Rapport d'activités et suivi des dossiers	702
6.3.1 2013 06 137-3 Rapport d'activités et suivi des dossiers	703
7. ADMINISTRATION	703
7.1 2013 06 138 Assurance accident pour les bénévoles	703
7.2 2013 06 139 Changement d'étude de Me Bernadette Doyon	704
7.3 2013 06 140 Abonnement annuel pour les 6 mois restant chez Monty Coulombe S.E.N.C.....	704
8. URBANISME.....	704
8.1 2013 06 141 Panneaux d'interprétation du sentier pédestre.....	704
8.2 2013 06 142 Publicité dans le Progrès cahier spécial du 150 ^e de la municipalité de Saint-Malo.....	705
8.3 2013 06 143 Entretien du sentier pédestre par monsieur Paul Viens.....	705
8.4 2013 06 144 Avis de motion pour abroger le règlement 340-2010 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	705
8.5 2013 06 145 Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage numéro 210 afin de modifier les dispositions sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments et ajouter des dispositions sur les fermettes	705



8.5.1	2013 06 145.1	Avis de motion afin d'adopter le premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone R1 (Les Collines-Paisibles).....	706
8.6	2013 06 146	Demande de dérogation mineure no 004-2013 de monsieur Martial Tétreault	706
8.7	2013 06 147	Demande de dérogation mineure no 005-2013 de monsieur Roger Désorcy	706
9.		VOIRIE MUNICIPALE	707
9.1		Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai 2013	707
9.2	2013 06 148	Achat de plaques civiques pour le secteur rural	707
10.		ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	707
10.1	2013 06 149	Mandat à la firme R.B. Inspection	707
10.2	2013 06 150	Mandat à la firme Les Consultants S.M. Inc.	707
11.		SÉCURITÉ.....	708
12.		LOISIRS ET CULTURE	708
12.1	2013 06 151	Inode Estrie – journée du 15 juin 2013.....	708
13.		CORRESPONDANCE	708
13.1		Dépôt de la correspondance reçue en mai 2013	708
13.2	2013 06 152	Adoption de la correspondance.....	708
14.		TRÉSORERIE	709
14.1	2013 06 153	Adoption des comptes à payer au 6 mai 2013	709
14.2		Conciliation bancaire au 30 avril 2013	709
14.3		Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2013.....	709
14.4		Délégation au 31 mai 2013	709
14.5		Liste des déboursés au 31 mai 2013	709
15.		DIVERS	709
15.1	2013 06 154	Congrès des élus.....	709
15.2	2013 06 155	Camping rustique	709
15.3	2013 06 156	Signalisation entrée du village et zone scolaire.....	710
16.		VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	710
17.	2013 06 157	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.....	710

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 3 juin 2013, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers



Madame Sandra Raymond (absente)
Monsieur Jean-Yves Masson
Monsieur Martial Tétréault

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jean-Pierre Bessette
Monsieur Réjean Théroux

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Monsieur le maire Bernard Marion.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

- 2.1 2013 06 135 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

1. Ouverture

- 1.1 Prière
1.2 Mot de bienvenue du maire
1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2013.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire et extraordinaire

5. Visite et période de questions

- 5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire
6.2 Rapport des comités
6.3 Rapport du directeur général

7. Administration

- 7.1 Assurance accident pour les bénévoles
7.2 Résolution concernant le changement d'étude de Me Bernadette Doyon
7.3 Abonnement annuel pour les 6 mois restant chez Monty Coulombe

8. Urbanisme

- 8.1 Panneaux d'interprétation du sentier pédestre
8.2 Publicité dans le Progrès parution du 5 juin 2013, cahier spécial pour le 150^e de St-Malo
8.3 Entretien du sentier pédestre par monsieur Paul Viens
8.4 Avis de motion pour abroger le règlement 340-2010 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PPIIA)
8.5 Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage et usage conditionnel (fermettes)
8.5.1 Avis de motion afin d'adopter le premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone 1 (Les Collines-Paisibles)
8.6 Demande de dérogation mineure no 004-2013 de monsieur Martial Tétréault
8.7 Demande de dérogation mineure no 005-2013 de monsieur Roger Désorcy

9. Voirie

- 9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai 2013
- 9.2 Numéros civiques pour le secteur rural

10. Environnement et hygiène du milieu

- 10.1 Mandat à la Firme R.B. Inspection
- 10.2 Mandat à la firme Les Consultants S.M. Inc.

11. Sécurité

12. Loisirs et Culture

- 12.1 Inode Estrie – journée du 15 juin

13. Correspondance

- 13.1 Dépôt de la correspondance reçue en mai 2013
- 13.2 Adoption par résolution de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Adoption des comptes à payer au 3 juin 2013
- 14.2 Conciliation bancaire au 30 avril 2013
- 14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2013
- 14.4 Délégation au 31 mai 2013
- 14.5 Liste des déboursés au 31 mai 2013

15. Divers

- 15.1 Congrès des élus

16. Varia et période de questions

17. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2013 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 2013 06 136 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 soit adopté tel que présenté.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

Le suivi de la séance ordinaire du 6 mai 2013 est fait séance tenante.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Sont présents: Mesdames Sylvie Roy, Lise Désorcy-Côté et Vicky Michaud; messieurs Émile Lemire, Jacques Ménard, Jacques Guertin, Laurent Ladouceur, Alexandre Richard, Michel Marion, Roger Dubois et Benoit Viens ;

Monsieur Roger Dubois demande un permis pour Production Dubois pour faire des courses automobiles sur le terrain de monsieur Gilles Desrosiers, derrière le restaurant.

Monsieur Jacques Ménard s'informe concernant la cueillette des gros rebuts.

Monsieur Émile Lemire nous mentionne la présence d'un chevreuil au 1864, chemin Tremblay.

Monsieur Laurent Ladouceur s'informe sur les sacs blancs et il s'informe concernant la location de la chambre de peinture par monsieur Éric Paquin au garage municipal.

5.2 2013 06 137 Demande d'autorisation concernant un événement (course automobile)

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Dubois s'occupe de promouvoir l'événement;

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Dubois doit avoir une assurance pour son terrain et pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Dubois doit avoir l'autorisation de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que l'évènement aura lieu à la fin du mois d'août ou au début septembre;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Production Dubois devra avoir un bail de location avec le propriétaire du terrain;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Production Dubois devra fournir à la municipalité un plan avec les dispositions du terrain;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Production Dubois devra avoir une logistique concernant le stationnement;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Production Dubois devra aviser les voisins avant l'événement;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Production Dubois après l'événement devra réparer le terrain de balle s'il est endommagé;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Production Dubois devra avoir une équipe de sécurité lors de l'événement;

CONSIDÉRANT que lors de l'événement un maximum d'environ 3000 personnes sera admis sur le site.

CONSIDÉRANT que l'événement de cette année est seulement un essai et qu'une décision sera prise pour la continuité de l'événement ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal accepte pour l'été 2013, que monsieur Roger Dubois organise l'événement.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE



6. Rapports

6.1 Rapport du maire

Le maire fait un suivi concernant la dernière rencontre qu'il a eu à la MRC de Coaticook. Il mentionne que trente citoyens ont fait des demandes de révision du rôle foncier. Il indique aussi que le nouveau comité de Sécurité Civile effectuera une révision de son plan sur la Sécurité Civile. Il poursuit avec de l'information sur la table de la MRC de l'Estrie concernant la loi 89 sur l'amende pénale relative à la qualité de l'environnement. Pour terminer, le maire donne des informations sur le programme «Changer d'air» concernant l'amélioration de la qualité de l'air.

6.2 Rapport des comités

Monsieur Martial Tétreault donne de l'information concernant le défibrillateur, il fait un retour aussi sur l'avenir de journal Survol et finalement il discute du Comité Consultatif d'Urbanisme. Monsieur Réjean Thérout discute lui aussi du Comité Consultatif d'Urbanisme, il mentionne aussi que le règlement coupe à blanc devrait être modifié et pour terminer, il donne son avis sur la revitalisation. Monsieur Jean-Yves Masson mentionne qu'une vérification des bornes sèches va être faite.

6.3 Rapport du directeur général

Monsieur Réjean Fauteux discute de la Société Mutuelle concernant l'inspection des lieux de travail de la municipalité faite par monsieur Patrice Normand le 9 mai dernier. Une note globale de Gestion de la prévention a été établie à 51.95 %.

6.3.1 2013 06 137-1 Rapport d'activités et suivi des dossiers

ATTENDU que le rapport déposé aux membres du conseil en date du 3 juin 2013;

ATTENDU que le rapport demande des résolutions dans les diverses catégories déposées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérout;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal accepte les travaux recommandés dans la catégorie Transport comme suit :

Achat de gravier mg 20b au montant estimé de 21 090 \$ au banc de J.M. Champeau ;

Transport de ± 3000 t au montant estimé de 15 000 \$ par les transporteurs en Vrac;

Niveleuse ± 20 h pour un montant estimé de 2 100 \$ par Scalabrini & Fils Inc. ;

Chargement ± 15 h pour un montant estimé de 1 875 \$ par Scalabrini & Fils Inc. ;

Pour un total de 40 065 \$ avant les taxes

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521

6.3.1 2013 06 137-2 Rapport d'activités et suivi des dossiers

ATTENDU que le rapport déposé aux membres du conseil en date du 3 juin 2013;

ATTENDU que le rapport demande des résolutions dans les diverses catégories déposées;



ATTENDU que le conseil a investi 40 065 \$ plus les taxes dans les chemins municipaux et plus particulièrement dans le Chemin Cordon, Sainte-Croix et Grande-Ligne;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérour;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE les chemins ont un grand besoin de rechargement et dans certains cas de reconstruction et qu'une demande soit adressée au Député et Ministre le Dr Réjean Hébert ;

QUE dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier le conseil demande un montant de soixante-quinze-mille dollars (75 000 \$) afin de recharger et de reconstruire dans les chemins suivants :

Chemin Tremblay, ± 500 mètres entre le # civique 1891 et 1968 ;

Chemin de la Rivière, ± 500 mètres entre le # civique 519 et l'intersection du chemin Bessette ;

Chemin Perreault, ± 500 mètres entre le # civique 2905 et 3050, réparation du ponceau intersection du chemin Perreault et de Léon-Gérin (206) ;

Chemin Rivard, ± 500 mètres entre le # civique 3160 et 3180 ;

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir la présente résolution au Député et Ministre le Dr Réjean Hébert ;

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

6.3.1 2013 06 137-3 Rapport d'activités et suivi des dossiers

ATTENDU que le rapport déposé aux membres du conseil en date du 3 juin 2013;

ATTENDU que le rapport demande des résolutions dans les diverses catégories déposées;

ATTENDU qu'une demande a été faite aux membres du conseil afin de faire installer deux (2) lumières de rues dans le secteur des Collines-Paisibles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérour;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil autorise l'achat de deux lumières au Sodium au prix de mille cent quarante-trois (1 143 \$) taxes incluses auprès de service d'entretien de lumières de rues C.R. et de faire l'installation selon le tarif d'Hydro-Québec ;

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat de lumières au Sodium et l'installation par Hydro-Québec.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521

7. Administration

7.1 2013 06 138 Assurance accident pour les bénévoles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:



D'assurer adéquatement la sécurité des bénévoles au prochain renouvellement pour le 7 août 2013.

D'adhérer à une assurance accident bénévole limite 50 000 \$ avec indemnité hebdomadaire au montant de 250 \$ plus les taxes applicables.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 421

7.2 2013 06 139 Changement d'étude de Me Bernadette Doyon

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérout ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty, Coulombe S.E.N.C. au besoin et plus particulièrement avec Me Bernadette Doyon pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 décembre 2013 selon les termes de l'offre de services faite par Me Bernadette Doyon le 21 septembre 2012.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.3 2013 06 140 Abonnement annuel pour les 6 mois restant chez Monty Coulombe S.E.N.C.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérout ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton adhère à la formule d'abonnement annuel au montant de 750 \$ plus les taxes applicables 2013;

QUE l'abonnement sera pour une période de 6 mois pour un montant de ± 375 \$ payable lors de la réception de la facture;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à faire parvenir la présente résolution à Me Bernadette Doyon de Monty Coulombe.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 412.

8. Urbanisme

8.1 2013 06 141 Panneaux d'interprétation du sentier pédestre

CONSIDÉRANT que le sentier pédestre a besoin d'être entretenu ;

CONSIDÉRANT que les panneaux d'interprétation ont besoin d'être rafraîchis dans le sentier pédestre ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal accepte de renouveler les panneaux d'interprétation dans le sentier pédestre au prix de 758.28 \$ avec taxes.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire la commande auprès d'Impression GB Inc.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521



8.2 2013 06 142 Publicité dans le Progrès cahier spécial du 150^e de la municipalité de Saint-Malo

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE monsieur Réjean Fauteux, directeur général – secrétaire-trésorier procède au paiement de la publicité du Progrès dans le cahier spécial du 150^e de la municipalité de Saint-Malo au coût de 158.60\$, plus taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670.

8.3 2013 06 143 Entretien du sentier pédestre par monsieur Paul Viens

CONSIDÉRANT que le sentier pédestre a besoin d'être entretenu ;

CONSIDÉRANT que le sentier manque de gravier et qu'on retrouve plusieurs branches et autres sur le sentier ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal accepte pour l'été 2013 de procéder à l'engagement de monsieur Paul Viens pour l'entretien du sentier pédestre.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'engagement de monsieur Paul Viens au montant de 30 \$ et jusqu'à un maximum de 1 000 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement lors de la présentation d'une facture par monsieur Paul Viens.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521

8.4 2013 06 144 Avis de motion pour abroger le règlement 340-2010 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Martial Tétreault que le règlement numéro 340-2013 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

8.5 2013 06 145 Avis de motion afin de modifier le règlement de zonage numéro 210 afin de modifier les dispositions sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments et ajouter des dispositions sur les fermettes

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Réjean Thérout afin de modifier le règlement de zonage numéro 210 afin de modifier les dispositions sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments et ajouter des dispositions sur les fermettes sera adopté à la prochaine séance du conseil.

Une copie du présent règlement sera remise à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la séance du 2 juillet 2013 et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.



8.5.1 2013 06 145.1 Avis de motion afin d'adopter le premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone R1 (Les Collines-Paisibles)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Réjean Thérout qu'un premier projet de règlement sur les usages conditionnels concernant les animaux – zone R1 sera adopté à la prochaine séance du conseil.

Une copie du présent règlement sera remise à chacun des membres du conseil au moins 48 heures avant la séance du 2 juillet 2013 et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

8.6 2013 06 146 Demande de dérogation mineure no 004-2013 de monsieur Martial Tétreault

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure 004-2013 le 14 mai 2013;

CONSIDÉRANT que monsieur Martial Tétreault a déposé une demande de dérogation mineure dûment remplie à l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT que le demandeur possède une superficie de terrain de 10 517.50 m².

CONSIDÉRANT que la demande ne cause pas de préjudice apparent au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accorde ladite dérogation au 1633, Chemin Favreau, de construire un bâtiment accessoire de 400 pi², soit 6,1 m (20 pi) de façade par 6,1 m (20 pi) de profond et 4,6 m (15 pi) de haut, pour une remise pour son bois de chauffage. Et il en possède déjà un de 1200 pieds².

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.7 2013 06 147 Demande de dérogation mineure no 005-2013 de monsieur Roger Désorcy

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure 004-2013 le 14 mai 2013;

CONSIDÉRANT que monsieur Roger Désorcy a déposé une demande de dérogation mineure dûment remplie à l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT que le demandeur possède une superficie de terrain de 222 600 m²;

CONSIDÉRANT que la demande ne cause pas de préjudice apparent au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Thérout;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accorde ladite dérogation au 2942, Chemin Perreault, de construire un bâtiment accessoire de 1200 pi², soit 9,1 m (30 pi) de façade par 12,2 m (40 pi) de profond et 4,9 m (16 pi) de haut, pour un garage pour entreposer son équipement forestier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE



9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai 2013

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 28 avril au 26 mai 2013. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 2013 06 148 Achat de plaques civiques pour le secteur rural

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a procédé à un appel d'offres pour l'achat de 83 plaques civiques pour le secteur rural (Schéma de couverture de risques en incendie) ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil accepte la soumission globale de Signo Tech Inc. au montant de 2 166.24\$ (taxes incluses).

QUE les plaques seront installées par l'inspecteur municipal;

QUE la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'achat de 83 plaques civiques pour le secteur rural.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 22010 521

10. Environnement et hygiène du milieu

10.1 2013 06 149 Mandat à la firme R.B. Inspection

CONSIDÉRANT que nous devons faire la conversion pour le MAMROT des vidéos en format adéquat afin de transférer sur le programme certifié et faire la codification en CERIU PACP.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU :

D' le mandat de 20 heures pour la conversion des vidéos à la firme R.B. Inspection pour un montant trois mille dollars (3 000\$) sans les taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722

10.2 2013 06 150 Mandat à la firme Les Consultants S.M. Inc. concernant les travaux de réfection des infrastructures souterraines chemin Tremblay et servitude entre les chemins Favreau et Tremblay sur le lot 10A-P, rang 9

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU :

QUE la firme Les Consultants S.M. Inc. soit autorisée à signer et à soumettre la demande d'autorisation au MDDEFP ;

QUE la Municipalité s'engage à transmettre au MDDEFP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ;



D'accorder à ce mandat la somme de 1 600 \$ de plus à la résolution 2013-04-084 pour un total de 6 600 \$ plus les taxes.

D'autoriser le directeur général à faire parvenir la présente résolution au responsable du dossier chez les Consultants S.M. Inc.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722

11. Sécurité

Aucun.

12. Loisirs et Culture

12.1 2013 06 151 Inode Estrie – journée du 15 juin 2013

DÉPENSES

BUDGET DÉJÀ AUTORISÉ	500.00
CERTIFICATS-CADEAUX (3)	1 062.00
LOCATION TENTE - LOCATION VANASSE	275.00
CHANDAILS BÉNÉVOLES - IMPRESSIONS GB	1 329.00
IMPRÉVU	640.00
MAQUILLEUSE ET CLOWN - ANNE-MARIE NOBLE	510.00
BARBE À PAPA - ANNE-MARIE NOBLE	130.00
JUS - MCDONNALD	12.00
PUBLICITÉ - LE PROGRÈS	1 042.00

TOTAL

5 500 \$ + taxes applicable

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QU'un budget de 5 500 \$ soit établi pour la fête du 15 juin 2013 organisée en collaboration avec **Inode Estrie**.

D'AUTORISER le directeur général à faire les diverses commandes et les paiements concernant la fête du 15 juin 2013.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 62900 521

13. Correspondance

13.1 Dépôt de la correspondance reçue en mai 2013

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de mai 2013.

13.2 2013 06 152 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par madame la conseillère Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance du mois de mai 2013 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE



14. Trésorerie

- 14.1 2013 06 153 Adoption des comptes à payer au 6 mai 2013
- 14.2 Conciliation bancaire au 30 avril 2013
- 14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2013
- 14.4 Délégation au 31 mai 2013
- 14.5 Liste des déboursés au 31 mai 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 3 juin 2013 pour un total de 45 549.72 \$, la liste des déboursés pour le mois de mai est de 60 354.54 \$ ainsi que la liste des prélèvements de 15 608.24 \$;

QUE la présentation de la conciliation bancaire au 30 avril 2013 soit acceptée telle que déposée ;

QUE le montant des comptes à recevoir est de 330 574.85 \$ au 31 mai 2013 ;

QUE le volet trésorerie soit accepté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 121 512.50 \$ au 31 mai 2013.

15. Divers

- 15.1 2013 06 154 Congrès des élus

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'un conseiller représentera la municipalité au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu du 26 au 28 septembre 2013.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

- 15.2 2013 06 155 Camping rustique

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE dans le cadre de ce programme, que des fonds soient réservés pour notre municipalité afin de faire l'étude de la pertinence d'un camping dans le développement des " Collines Paisibles";

QUE pour faire suite à la demande de soumission, la firme DAA Stratégies le plus bas soumissionnaire soit retenue afin de faire l'étude de marché visant l'établissement d'un camping rustique dans la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton;

QUE la firme DAA Stratégies été retenu pour la somme de 22 180 \$ plus les taxes applicable;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à faire parvenir la présente résolution au CLD et à la MRC de Coaticook;

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 62900 420.



15.3 2013 06 156 Signalisation entrée du village et zone scolaire

ATTENDU que le rapport déposé aux membres du conseil en date du 3 juin 2013;

ATTENDU que le rapport demande des résolutions dans les diverses catégories déposées;

ATTENDU qu'une demande a été faite aux membres du conseil afin de faire une demande auprès du MTQ afin d'avoir une traverse de piéton devant l'école de Sainte-Edwidge;

ATTENDU qu'il n'y a pas de traverse de piétons pour les enfants en avant de l'école;

ATTENDU que les automobilistes ne respectent pas la limite de vitesse de 50 km/h sur la route 206 (Léon-Gérin) à l'entrée du village;

ATTENDU que les automobilistes ne respectent pas la limite de vitesse de 30 km/h pour la zone scolaire sur le chemin Favreau;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le demande au MTQ de faire une évaluation pour une traverse de piéton sur le chemin Favreau (route # 251);

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir la présente à monsieur Marc Bilodeau responsable de MTQ section de Cookshire et à monsieur Louis Hains responsable de MTQ section de Sherbrooke.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

16. Varia et période de questions

Monsieur Émile Lemire s'informe au niveau du projet de camping dans les Collines-Paisibles.

Monsieur Jacques Guertin informe la municipalité qu'il procédera à la coupe d'arbres mercredi, le 5 juin suite à l'obtention d'un permis.

Monsieur Alexandre Richard s'informe des lois au niveau des feux à ciel ouvert.

Madame Vicky Michaud s'informe concernant le règlement de zonage des animaux dans le développement des Collines-Paisibles.

17. 2013 06 157 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 3 juin 2013 soit levée, il est 22 h 10.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier